# **Assemblée générale Bureau Veritas** 15 mai 2018

## Sommaire

[Ouverture 2](#_Toc514334582)

[Aldo Cardoso 2](#_Toc514334583)

[Président du Conseil d’administration 2](#_Toc514334584)

[Présentation du rapport du Conseil d'administration 4](#_Toc514334585)

[I) Faits marquants de l’année 2017 4](#_Toc514334586)

[II) Revue financière 5](#_Toc514334587)

[III) Revue des activités 7](#_Toc514334588)

[IV) Point d’étape à l’issue du premier trimestre 2018 9](#_Toc514334589)

[V) Responsabilité sociétale et environnementale 10](#_Toc514334590)

[VI) Gouvernance 10](#_Toc514334591)

[VII) Présentation des propositions de renouvellement des membres du Conseil, des éléments de rémunération du Conseil d’administration, du Directeur général et du Président du Conseil 11](#_Toc514334592)

[Présentation des résolutions 14](#_Toc514334593)

[Pascal Quint 14](#_Toc514334594)

[Directeur Juridique, Risques Et Compliance Groupe 14](#_Toc514334595)

[I) Assemblée générale ordinaire 14](#_Toc514334596)

[II) Assemblée générale extraordinaire 15](#_Toc514334597)

[Présentation du rapport des commissaires aux comptes 17](#_Toc514334598)

[Christine Bouvry 17](#_Toc514334599)

[Commissaire aux comptes 17](#_Toc514334600)

[Questions/Réponses 19](#_Toc514334601)

[Vote des résolutions 24](#_Toc514334602)

[I) Assemblée générale ordinaire 24](#_Toc514334603)

[II) Assemblée générale extraordinaire 26](#_Toc514334604)

## Ouverture

### Aldo CARDOSO

#### Président du Conseil d’administration

Mesdames et messieurs les actionnaires, je vous souhaite la bienvenue. Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui et de présider l’Assemblée générale de Bureau Veritas en ma qualité de Président du conseil d’administration.

Permettez-moi tout d’abord de vous présenter les personnes siégeant à mes côtés. A ma droite, se trouvent Didier Michaud-Daniel, Directeur général, et Nicolas Tissot, Directeur financier. A ma gauche, se trouve Pascal Quint, Directeur juridique, risques et *compliance*.

Je salue également la présence dans la salle, aux premiers rangs, des administrateurs du Groupe et des commissaires aux comptes.

Je vous rappelle que l’Assemblée générale a été convoquée ce jour sur première convocation, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. L’avis de réunion a été publié au BALO n°43 le 9 avril 2018, tandis que l’avis de convocation est paru au BALO n°50 et dans le journal des Petites affiches le 25 avril 2018.

Les titulaires d’actions inscrites au nominatif ont été convoqués individuellement. Comme l’année dernière, la société a mis en place la convocation et le vote par voie électronique pour les actionnaires qui le souhaitent.

Je vous propose, pour remplir les fonctions de scrutateurs, de nommer Claude  Ehlinger, présent au premier rang, représentant la société Truth 2, et Gilles Joseph, représentant le fonds de commun de placement BV Next, actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Je propose, avec l’accord des scrutateurs, de désigner, comme Secrétaire de l’Assemblée, Pascal Quint.

La feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué permet de constater que les actionnaires présents ou représentés et ceux votant par correspondance possèdent 360 996 829 actions sur les 435 058 369 actions composant le capital social de la Société et ayant le droit de vote. En outre, 73 actionnaires sont présents aujourd'hui dans la salle.

En conséquence, l’Assemblée réunissant d’ores et déjà 85,04 % du capital, soit plus du quart des actions ayant le droit de vote, celle-ci est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points inscrits à l’ordre du jour, tant sur la partie ordinaire que sur la partie extraordinaire. Les chiffres définitifs de présence seront confirmés avant le vote des résolutions.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers, représenté par Madame Christine Bouvry, et le cabinet Ernst & Young, représenté par Monsieur Nour-Eddine Zanouda, sont également présents au premier rang. Ils présenteront leur rapport.

L’ensemble des documents et informations prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur ont été tenus à votre disposition et vous ont été communiqués selon les modalités et dans les délais prévus par la réglementation. En particulier, l’ensemble des documents et informations dont vous voyez s’afficher la liste à l’écran, notamment les documents de convocation, les statuts et les rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, ont été déposés sur le bureau et mis à la disposition de l’Assemblée

Vous êtes réunis aujourd'hui en Assemblée générale mixte pour délibérer sur l’ordre du jour qui s’affiche. Il s’agit essentiellement d’approuver les résolutions présentées sur l’écran, tant au titre de l’Assemblée générale ordinaire qu’au titre de l’Assemblée générale extraordinaire, pour la seconde partie de cette Assemblée.

Afin de rendre les débats plus vivants et afin de consacrer l’essentiel du temps à un échange au travers d’exposés et d’une séance de questions réponses, je vous propose de bien vouloir nous dispenser de la lecture des différents rapports, ainsi que du texte complet des projets de résolutions. Ceux-ci vous ont été remis à l’émargement.

Nous vous proposons un déroulement de l’Assemblée générale en cinq temps : les rapports du Conseil d'administration ; la présentation des projets de résolutions ; la présentation des rapports des commissaires aux comptes ; les débats ; le vote des résolutions.

## Présentation du rapport du Conseil d'administration

Aldo CARDOSO

Didier Michaud-Daniel et Nicolas Tissot vous présenteront les faits marquants de l’année 2017, la revue financière, la revue des activités, les faits marquants du premier trimestre 2018 et les perspectives pour l’exercice, ainsi qu’un exposé sur la responsabilité sociale et environnementale. Je présenterai ensuite la gouvernance. Pierre Hessler, Président du Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d’administration, présentera les propositions de renouvellement des membres du Conseil, les éléments de rémunération du conseil d’administration, du Directeur général et du Président du Conseil.

Avant de donner la parole à Didier Michaud-Daniel, je vous propose de regarder un film sur l’offre de traçabilité alimentaire, basée sur la technologie *blockchain*.

*Le film est projeté sur grand écran.*

Aldo CARDOSO

Je donne à présent la parole à Didier Michaud-Daniel, Directeur général du Groupe.

##### Faits marquants de l’année 2017

Didier MICHAUD-DANIEL

Bonjour. Bon après-midi. 2017 a été une année solide pour Bureau Veritas. D’une part, notre performance financière a été en ligne avec nos prévisions. D’autre part, nous avons enregistré des progrès significatifs dans l’exécution de notre plan stratégique. La diversification du Groupe et sa transformation digitale sont en bonne voie.

Comme je l’indiquais, nous avons tenu nos engagements vis-à-vis du marché en réalisant une performance conforme à nos prévisions de février 2017. La croissance organique atteint 2,2 %, la marge opérationnelle ajustée environ 16 %, avec une amélioration de la génération de flux de trésorerie.

Attardons-nous à présent sur quelques chiffres clés de l’exercice écoulé. Les indicateurs sont favorables. La croissance du Groupe s’inscrit à 3,1 % par rapport à 2016. La croissance organique s’est accélérée sur le second semestre pour atteindre 3,8 % au quatrième trimestre. Cette croissance est essentiellement due à la montée en puissance de nos cinq initiatives de croissance, qui sont en hausse de 6,9 % en organique, tandis que notre activité de base est désormais stable. Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 1,4 %. La marge opérationnelle ajustée s’établit à 16,1 % en organique. Les flux de trésorerie disponibles en croissance organique s’inscrivent à 2,3 %. Le dividende proposé à cette assemblée est en hausse de 9,8 % sur deux ans. Il s’établit à 56 centimes d’euros par action.

En 2017, nous avons réalisé neuf acquisitions parmi une cinquantaine de dossiers étudiés de façon approfondie. Elles représentent 150 millions d'euros de revenus additionnels, en accélération par rapport à l’exercice précédent. L’ensemble des acquisitions réalisées en 2017 sont en ligne avec nos initiatives de croissance. Elles ont permis de renforcer notre présence dans les bâtiments et infrastructures et notre expertise dans le *smart world* (l’Internet des objets).

Nos cinq initiatives de croissance progressent à un rythme soutenu, avec notamment 17,4 % supplémentaires dans l’automobile et 15,7 % dans le *smart world* (l’Internet des objets).

En 2017, notre transformation digitale a significativement progressé, avec le lancement de nouveaux services et de nouveaux outils pour accompagner nos clients et les aider à relever les nouveaux défis associés à la digitalisation. Notre stratégie dans le domaine repose sur trois piliers. Le premier d’entre eux est l’amélioration de notre efficacité interne. Le digital nous aide à être plus productifs dans la façon dont nous fournissons nos services. Le deuxième pilier concerne le lancement de nouveaux modèles opérationnels (des plateformes e-commerce, l’usage de nouveaux outils connectés, les drones, les lunettes connectées, l’intelligence artificielle). Enfin, le troisième pilier a trait au développement de services liés aux nouvelles technologies. Je pense à la protection des données, à la cyber-sécurité, aux tests sur les objets connectés. Nous travaillons également sur plusieurs projets d’innovations basés sur la *blockchain* et sur la réalité virtuelle.

Pour accélérer la transformation digitale, nous avons signé plusieurs alliances clés avec des acteurs internationaux. Je dirai quelques mots sur la plus récente d’entre elles. Nous nous sommes alliés à Worldline, une division du groupe Atos, leader européen de services de paiement, pour lancer Origin, une offre de traçabilité alimentaire basée sur la *blockchain*. Nous venons de vous la présenter dans le film projeté précédemment. Nous avons ainsi commencé à vendre ce type de services à nos clients. Nous avons déjà récolté quelques contrats. Nous réaffirmons donc notre ambition pour 2020. Notre plan stratégique a pour objectif de générer un chiffre d’affaires supplémentaire de 1,5 milliard d’euros à taux constants, 50 % en organique et 50 % grâce aux acquisitions réalisées sur la durée du plan. Notre ambition est de réaliser une marge ajustée supérieure à 17 % en taux constants et de continuer à générer un important flux de trésorerie.

Je laisse à présent la parole à Nicolas Tissot, le Directeur financier du Groupe, pour la revue financière.

##### Revue financière

Nicolas TISSOT

Merci Didier. Bonjour Mesdames et Messieurs. Je vous invite, dans un premier temps, à revenir sur l’évolution du chiffre d’affaires de l’exercice 2017. Celui-ci a atteint 4,69 milliards d’euros, en hausse de 3,1 % par rapport à 2016. La croissance organique a atteint 2,2 %, avec une accélération au second semestre, à comparer avec -0,6 % lors de l’exercice 2016. La croissance externe a, quant à elle, contribué, pour 2,5 %, à la croissance du chiffre d’affaires du Groupe, atténuée par la cession d’activités non stratégiques de contrôles non destructifs en Europe. Ce désinvestissement représente un impact négatif de 0,4 %.

Les variations de changes ont pesé sur la croissance, avec un effet négatif de 1,6 %. Cette situation s’explique principalement par l’appréciation de l’euro vis-à-vis du dollar américain, ainsi que de certaines devises de pays émergents. Globalement, la croissance, à taux de change constants, s’est élevée à 4,7 %.

L’analyse de notre croissance par activité montre que plus des deux tiers du portefeuille du Groupe ont enregistré une croissance organique moyenne de 4,2 % en 2017. La certification enregistre ainsi la meilleure performance, avec une croissance de 6,1 %, aux côtés des activités Bâtiments et infrastructures (+5,1 %) et Biens de consommation (+4,7 %). L’activité Agroalimentaire et matières premières a également contribué à la performance du Groupe, accélérant au cours de l’année, pour atteindre 2,4 % de croissance.

Les deux activités en recul en 2017 représentent moins d’un tiers du chiffre d’affaires du Groupe. Il s’agit de Marine et Offshore, en baisse de 5,3 % par rapport à l’année précédente, impactée par le déclin du marché des nouvelles constructions. Industrie, de son côté, est en repli de 0,8 %, en raison de la faiblesse des investissements dans le pétrole et le gaz, ceci n’étant pas totalement compensé par notre progression dans les services liés aux dépenses d’exploitation.

Notre croissance est soutenue à la fois par nos initiatives de croissance et par nos activités de base. Au cours de l’exercice 2017, nous avons stabilisé ces activités de base, qui progressent de 0,1 % en organique. Celles-ci ont connu une amélioration au cours de l’exercice, avec une croissance organique de 2,6 % au dernier trimestre. À l’exception de Marine et Offshore et des activités liées aux investissements Pétrole et gaz, qui ont continué à être sous une pression cyclique, l’ensemble des activités ont bénéficié d’une progression satisfaisante. Par ailleurs, nos initiatives de croissance ont progressé à un rythme solide de 6,9 % sur une base organique, à comparer à 4,9 % en 2016. Ces initiatives de croissance représentent désormais un tiers du chiffre d’affaires du Groupe.

Je souhaite mettre l’accent sur les éléments financiers suivants. Notre marge opérationnelle est restée à un niveau élevé, à 15,9 %, quasiment stable en organique à 16,1 % en 2017 contre 16,2 % en 2016. Notre bénéfice par action ajusté est ressorti à 95 cents en 2017, contre 94 cents en 2016, en hausse de 1,1 % et de 6,7 % à taux de change constants. Notre flux de trésorerie disponible a diminué de 3,6 % en raison d’effets de change négatifs. A taux de change constants, il est en hausse de 5,3 %. Je commenterai plus en détail le tableau des flux de trésorerie et la dette ensuite dans cette présentation. Notre marge opérationnelle ajustée, tel qu’anticipé, a reculé de 9 points de base, en raison de l’effet dilutif lié à l’acquisition du groupe Schutter. La variation des taux de change a eu un impact négatif de 12 points de base. Sur une base organique, la marge opérationnelle ajustée est donc quasiment stable, à 16,1 %, en très léger repli de cinq points de base.

J’attire votre attention sur le fait que plus des deux tiers du portefeuille du Groupe affichent une marge stable ou en amélioration, contribuant à hauteur de 40 points de base à la marge organique du Groupe. Cela s’explique par une amélioration significative des divisions Agroalimentaire et matières premières, Bâtiments et infrastructures, et par le maintien de marges élevées en Certification et Biens de consommation. Cette amélioration provient de l’effet combiné du levier opérationnel, de la gestion stricte des coûts, des efforts de Lean Management et du bénéfice des restructurations engagées.

Moins d’un tiers du portefeuille a eu un impact négatif de 45 points de base sur la marge du Groupe. La disparition de 20 points de base provient de Marine et Offshore, en raison d’une baisse du volume d’activité, notamment pour les nouvelles constructions de navires et les services aux clients offshore. La disparition des autres 25 points de base résulte de la pression sur les prix dans le pétrole et gaz et d’un changement de mix vers les services liés aux dépenses de maintenance dans l’industrie. Didier vous apportera des informations sur la marge par activité au cours de la revue des activités.

Ajusté des éléments non récurrents, le résultat opérationnel ajusté est stable en 2017 par rapport à l’exercice précédent, atteignant 606,3 millions d'euros. Nous avons porté une attention particulière à maintenir une gestion proactive des coûts et à améliorer l’efficacité opérationnelle du Groupe. Nous avons ainsi enregistré 57 millions d'euros de charges de restructurations qui concernent principalement Marine et Offshore, les services aux gouvernements, ainsi que les activités Industrie et matières premières. Ces mesures ont permis de continuer à protéger notre marge.

S’agissant du résultat financier, nous avons enregistré une baisse des charges financières en raison d’un coût moyen de la dette plus faible, à 3,1 % contre 3,4 % l’an dernier et 3,7 % en 2015. Cette situation s’explique par une gestion active de notre endettement, partiellement compensé par une augmentation du niveau d’endettement moyen. Nous avons enregistré des pertes de change pour 12 millions d'euros, dues à des dépréciations significatives de certaines devises de pays émergents.

Le taux d’imposition effectif ajusté des éléments non récurrents du résultat opérationnel s’est élevé à 31,8 % en 2017, en baisse de 2,8 points par rapport à 2016. Cette diminution s’explique par une combinaison d’éléments spécifiques. Le premier d’entre eux est le remboursement fin 2017 de la contribution exceptionnelle de 3 % sur les dividendes, qui faisait suite à l’invalidation de cette mesure par le Conseil constitutionnel français. Le second élément a trait à la réévaluation des impôts différés du Groupe en raison de la baisse du taux d’imposition aux Etats-Unis votée fin 2017. Pour 2018, nous prévoyons un taux d’imposition effectif revenant entre 33 et 34 %.

Le résultat net ajusté part du Groupe s’élève à 416,1 millions d'euros, en hausse de 1,1 % par rapport à l’exercice 2016.

Le flux de trésorerie généré par l’activité s’est élevé à 581 millions d'euros. Son évolution s’explique par les éléments suivants :

* la baisse du résultat avant impôts, principalement due à des mouvements liés aux taux de change ;
* la baisse des impôts payés, en lien avec les éléments spécifiques que j’ai mentionnés précédemment ;
* l’augmentation de notre besoin en fonds de roulement due à l’accélération de la croissance du chiffre d’affaires à 3,8 % au quatrième trimestre 2017.

Le montant total des investissements corporels et incorporels net des cessions a été de 133,4 millions d'euros en 2017, montrant notre discipline dans ce domaine. Le ratio des investissements nets sur chiffre d’affaires du Groupe s’élève ainsi à 2,8 %. En 2018, nous anticipons une hausse de nos dépenses d’investissement à un niveau compris entre 3 et 3,5 % du chiffre d’affaires, notamment afin de soutenir notre transformation digitale.

Enfin, notez que la hausse des paiements d’intérêts s’explique par un calendrier de paiement défavorable en 2017.

Au global, notre flux de trésorerie disponible a progressé de 3,2 % sur une base organique. Ajusté des décalages défavorables de paiement d’intérêts et sur une base organique, le cashflow libre est en hausse de 6 %.

La dette financière nette ajustée s’est élevée à 2 milliards d’euros, en augmentation de 98 millions d'euros par rapport à 2016. Elle est le net entre un cashflow libre de 349,6 millions d'euros, des acquisitions pour un montant 168,7 millions d'euros, le paiement de dividendes à hauteur de 295,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2017, des rachats d’actions nets de l’augmentation de capital réalisée pour servir les plans d’intéressement à long terme à hauteur de 33,4 millions d'euros, et enfin un effet de change favorable de 68,4 millions d'euros.

Notre ratio dette nette / EBITDA s’est élevé à 2,37 fois, très en-deçà de nos covenant bancaires de 3,5 fois.

Je vous remercie de votre attention. Je rends la parole à Didier, pour la revue des activités.

##### Revue des activités

Didier MICHAUD-DANIEL

Merci Nicolas. Concentrons-nous en premier lieu sur les faits marquants qui concernent l’activité Marine et Offshore. En 2017, cette activité a reculé de 5,3 % pour plusieurs raisons. La première d’entre elles a trait à une décroissance à deux chiffres dans les nouvelles constructions, en lien avec un marché en bas de cycle. La deuxième raison concerne la légère croissance dans les navires en service absorbée par la pression sur les prix. Enfin, mentionnons une baisse d’activité dans les services liés à l’offshore, du fait du nombre limité de projets en eaux profondes. En revanche, les nouvelles commandes sont en hausse. Elles ont atteint en 2017 5,1 millions de tonnes, contre 1,9 million de grosses tonnes l’année précédente. Nous allons dans la bonne direction, avec un carnet de commandes qui s’est rempli, à 12,6 millions de grosses tonnes à fin décembre 2017.

Pour protéger les marges, qui sont sous pression, nous adaptons notre base de coûts en permanence. En 2018, nous prévoyons une croissance organique légèrement négative. Nos efforts seront principalement concentrés sur la protection de la marge.

Globalement, sur le marché de la Marine et de l’Offshore, nous observons des tendances positives en nouvelles constructions, en particulier pour les porte-conteneurs et les méthaniers. La flotte mondiale continue son expansion à un rythme d’environ 2 %, grâce à la croissance du commerce international. Il s’agit d’une excellente nouvelle pour le développement de nos activités de service.

De son côté, l’activité Agroalimentaire et matières premières est en progression. Le chiffre d’affaires est en hausse de 2,4 % en organique sur l’année et de 4,8 % au cours du dernier trimestre.

Je vous propose de détailler les faits marquants par sous-segment. Le segment des produits pétroliers et pétrochimiques réalise une croissance organique poussée par une forte activité en Chine et en Afrique. Le segment des métaux et minéraux confirme sa reprise, avec une croissance organique de 5,7 %, portée d’une part par le *trade* et d’autre part par les activités *upstream* hors charbon. L’agroalimentaire est en croissance de 6,7 % sur l’exercice. Cette performance est essentiellement due à d’importants contrats en agriculture sur le continent américain, ainsi qu’à une activité soutenue dans l’alimentaire presque partout dans le monde. Les services aux gouvernements sont en baisse de 7,1 %, affectés par la fin des contrats en Guinée et en Côte-d’Ivoire, ainsi que par une moindre performance du contrat irakien en 2017.

En 2018, la situation de ces services devrait se stabiliser, du fait de la montée en puissance de nouveaux contrats négociés en 2017.

La marge a augmenté d’environ 90 points de base, grâce à la fois à l’évolution du mix et aux efforts d’excellence opérationnelle mis en œuvre.

En ce qui concerne l’agroalimentaire et les matières premières, nous prévoyons une amélioration de la croissance en 2018, avec la reprise des marchés des métaux et minéraux, une activité soutenue dans l’agroalimentaire et la stabilisation des services aux gouvernements.

Pour l’industrie, la croissance organique est en léger recul de 0,8 % en 2017. Je vous propose de détailler quelques faits marquants de cette activité. Les activités liées aux CAPEX Pétrole et gaz restent sous pression avec la fin de grands contrats CAPEX, en particulier en Australie, en Russie et en Amérique latine. Ces fins de contrats ont été partiellement compensées par les activités OPEX Pétrole et gaz et de solides performances dans d’autres marchés, tels que l’énergie et l’automobile. La croissance a été forte en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Ceci est le résultat de notre stratégie de diversification géographique et sectorielle.

La marge de l’industrie a diminué de 100 points de base sous l’effet de plusieurs facteurs. Le premier d’entre eux concerne l’effet mix induit par le déclin des activités CAPEX et la montée en puissance des activités OPEX. Le second facteur a trait à une pression sur les prix dans le domaine de l’OPEX Pétrole et gaz. Conformément à notre plan stratégique 2020, nous poursuivons notre développement dans les activités liées à l’OPEX, en croissance de 18 % en 2017 dans le secteur de l’énergie. Nous prévoyons un retour à la croissance organique en 2018. Notre stratégie de diversification continuera de porter ses fruits, notamment grâce à nos efforts dans le secteur de l’énergie et de l’automobile.

Au cours de l’exercice 2018, les marchés Pétrole et gaz CAPEX devraient toucher leur niveau le plus bas, avec encore une décroissance sur le premier semestre et une stabilisation au cours de la seconde partie de l’année.

Dans l’industrie, notre stratégie de diversification vers l’OPEX produit aujourd'hui des résultats tangibles. Sur deux ans, nous avons augmenté notre exposition à l’OPEX Pétrole et gaz et Energie de dix points. L’OPEX représente aujourd'hui 57 % de nos revenus dans l’industrie. Concernant le CAPEX Pétrole et gaz, nous devrions atteindre le niveau le plus bas en 2018, avant une reprise éventuelle en 2019 si la tendance actuelle se confirme et du fait de l’évolution du prix du baril à environ 75 dollars.

J’en viens à présent à l’activité Bâtiments et infrastructures. Le chiffre d’affaires a augmenté de 5,1 % en organique. Je vous propose de détailler quelques faits marquants de l’année 2017. Le segment Bâtiments en service a bénéficié de gains de contrats importants sur le marché de masse. Les activités liées à la construction ont enregistré une croissance à deux chiffres en Asie et en Amérique latine. Nos activités chinoises, qui représentent désormais 17 % de la division Bâtiments et infrastructures, ont enregistré une croissance à deux chiffres, grâce à des projets importants dans le secteur de l’énergie et de l’infrastructure. En France, les activités ont crû également progressivement au cours de l’exercice. La marge a bénéficié de l’amélioration du mix et du volume. En ligne avec notre plan stratégique 2020, nous avons réalisé cinq acquisitions stratégiques dans ce secteur, CCC et Primary Integration aux Etats-Unis, Shanghai Project Management en Chine, INCA au Mexique et McKenzie en Australie.

Pour cette activité, les prévisions 2018 sont positives, avec une croissance soutenue à la fois en CAPEX et en OPEX. Le développement en Amérique latine et en Chine est à l’ordre du jour, ainsi que l’amélioration de la tendance en Europe, notamment en France.

La certification, de son côté, est de nouveau l’activité qui a le mieux performé en 2017, avec une croissance organique à 6,1 %. Cette situation est due au renouvellement de standards comme ISO 9000 et ISO 14000, ainsi qu’au lancement de nouveaux produits et services dans le domaine de la cyber-sécurité, de l’anticorruption, et dans la continuité de l’exploitation. Bureau Veritas a développé un référentiel pour la confidentialité des données privées, avec la mise en œuvre du règlement RGPD, qui entre en vigueur ce mois. Trois activités ont enregistré une croissance à deux chiffres, la formation, les audits personnalisés et la certification pour les clients internationaux. La marge se maintient à un niveau satisfaisant, au-dessus de 17 %. En 2018, l’activité devrait rester soutenue.

L’activité Biens de consommation a réalisé une solide performance (4,7 % de croissance organique en 2017). Les faits marquants sont les suivants. Le segment Electrique et électronique a enregistré une croissance élevée portée par l’automobile et l’Internet des objets (+17 % de croissance en automobile et +16 % dans le domaine des objets connectés). Une croissance à deux chiffres a également été enregistrée dans les biens durables, grâce notamment à nos activités en Chine et en Europe. Le segment textile a réalisé une performance en ligne avec la moyenne de la division, malgré un environnement peu favorable dans l’univers de la grande distribution. La marge s’est améliorée de 30 points de base, à 24,7 % du revenu, malgré un impact négatif du mix et des pressions tarifaires. En 2018, cette division devrait maintenir un niveau de croissance satisfaisant.

J’en ai fini avec la revue des activités 2017. Je souhaite à présent vous présenter un point d’étape à l’issue du premier trimestre 2018.

##### Point d’étape à l’issue du premier trimestre 2018

Didier MICHAUD-DANIEL

L’accélération de la croissance organique est confirmée sur le premier trimestre 2018, à 2,6 %. Le chiffre d’affaires sur le trimestre atteint 1,1 milliard d’euros, soit une croissance de 4,7 % à taux constants. L’ensemble de nos activités sont en croissance, hors Marine et Offshore. Cinq des six activités ont enregistré une croissance organique de 3,6 % en moyenne. Parmi les performances les plus favorables, la certification s’inscrit à 6,7 %, les biens de consommation à 5,9 %, et les bâtiments et infrastructures à 4,1 %. Nos cinq initiatives de croissance enregistrent une hausse organique de 6,2 %. Les acquisitions ont contribué pour 2,1 % à la croissance totale du trimestre. Nous avons réalisé cinq acquisitions stratégiques depuis le 1er janvier dernier, en Bâtiments et infrastructures, Agroalimentaire et OPEX.

Comme anticipé, l’impact de change a été significativement négatif à -8 %. Le détail de la croissance est communiqué sur la diapositive projetée (+2,6 % en organique). 2,1 % proviennent des acquisitions, tandis qu’une baisse de -8 % provient de l’impact des taux de change.

Depuis le début de l’exercice, nous avons donc réalisé cinq acquisitions, pour un chiffre d’affaires annualisé supplémentaire d’environ 80 millions d'euros, en ligne avec nos initiatives de croissance. Nous avons acquis EMG et Lubrication Management, respectivement en Bâtiments et infrastructures et en OPEX. Nous avons en outre réalisé trois acquisitions en Agroalimentaire, Labomag au Maroc, Shandong Signa en Chine et Food & Environnement Analysis Center au Japon.

Je dirai simplement quelques mots sur EMG. EMG apporte à Bureau Veritas une nouvelle expertise aux Etats-Unis, avec une plateforme de taille importante dans l’évaluation technique et l’assistance à la gestion de projets. Cela participe à l’amélioration de notre profil de croissance et de notre résilience en augmentant notre exposition à l’OPEX Bâtiments et infrastructures.

Les perspectives pour 2018 sont une accélération de la croissance organique par rapport à l’exercice 2017, une légère amélioration de la marge opérationnelle ajustée à taux de change constants par rapport à 2017, et une génération de flux de trésorerie en amélioration à taux de change constants par rapport à 2017.

##### Responsabilité sociétale et environnementale

Bureau Veritas respecte trois absolus, qui sont autant de prérequis à toute activité commerciale ou opérationnelle, la sécurité, l’éthique et le contrôle financier. Les engagements de Bureau Veritas en matière de RSE sont articulés autour de quatre thèmes essentiels, qui se traduisent par des processus et des initiatives déployés dans l’ensemble du Groupe : la gouvernance et l’excellence opérationnelle ; la gestion des ressources humaines ; la responsabilité sociétale ; la conscience environnementale.

Je vous remercie de votre attention.

Aldo CARDOSO

Merci Didier. Passons à présent à la présentation de la gouvernance et des rémunérations.

##### Gouvernance

Aldo CARDOSO

La composition du conseil d’administration est rappelée sur la diapositive projetée. Le conseil d’administration se compose de douze membres. La dernière venue a été élue l’année dernière. Il s’agit d’Ana Giros Calpe. André François-Poncet nous a rejoints récemment. Nous en reparlerons dans quelques instants. Le Conseil aujourd'hui est composé de douze membres. La proportion de femmes s’élève à 42 %. La proportion des administrateurs qualifiés d’indépendants se monte à 50 %. A l’issue de la présente Assemblée générale, sous réserve de votre approbation de la cinquième résolution et de la huitième résolution proposant la ratification de la cooptation d’un administrateur et le renouvellement du mandat de trois administrateurs, le conseil d’administration sera toujours composé de douze membres, dont six indépendants. Il continuera ainsi à respecter la proportion d’administrateurs indépendants recommandée par le code AFEP-MEDEF, qui est même d’un tiers pour une société contrôlée.

En 2017, en outre, le conseil d’administration s’est réuni à neuf reprises, avec un taux de participation de 97 %. Les réunions ont duré plus de quatre heures.

Par ailleurs, le conseil d’administration est organisé avec trois comités spécialisés, dont les membres sont issus du conseil d’administration, le comité d’audit et des risques, le comité des nominations et rémunérations, ainsi qu’un comité stratégique. La composition de ces comités est affichée à l’écran.

Le comité d’audit et des risques s’est réuni à huit reprises. Le comité stratégique s’est réuni à sept reprises. Le comité des nominations et rémunérations s’est également réuni à sept reprises. Le taux de participation à ces comités est également affiché à l’écran. Il est également extrêmement élevé.

La proposition de ratification de la cooptation d’André François-Poncet figure aujourd'hui parmi les résolutions. Il a été coopté au conseil d’administration en décembre dernier. Son mandat a débuté le 31 décembre 2017 en remplacement de Frédéric Lemoine. Il a immédiatement été désigné vice-président du conseil d’administration et président du comité stratégique, qu’il anime depuis cette date. Je lui demande de se présenter en quelques mots.

André FRANÇOIS-PONCET

Bonjour Mesdames et Messieurs les actionnaires. J’ai l’honneur de solliciter mon élection au conseil d’administration de Bureau Veritas. J’ai 59 ans. J’ai été formé en France et aux Etats-Unis dans le cadre de mes études. J’ai ensuite rejoint Morgan Stanley, une banque d’affaires internationale pour laquelle j’ai travaillé durant 16 ans, dans différentes implantations, à Londres, à Paris, à New-York. J’ai ensuite rejoint un fonds d’investissement, BC Partners, qui achète, vend et accompagne des sociétés non cotées. J’ai été Managing Partner chez BC Partners durant 15 ans, à l’issue desquels je suis devenu actionnaire dans le monde du coté, dans un fonds d’investissement baptisé SIAM. Je suis administrateur d’AXA. Je suis devenu Président du Directoire de Wendel le 1er janvier 2018. J’ai donc rejoint le conseil d’administration par cooptation depuis le 1er janvier dernier. Je juge le projet extrêmement stimulant. Bureau Veritas est une entreprise magnifique. Je ne suis pas indépendant, puisque je suis également Président du Directoire de Wendel. J’y dédirai cependant toute mon énergie et toute mon attention dans un esprit d’entreprise et d’entreprenariat. Merci beaucoup.

Aldo CARDOSO

Merci André. Je donne à présent la parole à Pierre Hessler, Président du comité des nominations et rémunérations, afin qu’il vous présente les trois propositions de renouvellement de mandats soumis à votre approbation (résolutions 6, 7 et 8), les éléments de la rémunération du conseil d’administration et du Directeur général.

Pierre a fait une chute la semaine dernière. Il a tout de même tenu à participer à notre Assemblée. Je m’en félicite.

##### Présentation des propositions de renouvellement des membres du Conseil, des éléments de rémunération du conseil d’administration, du Directeur général et du Président du Conseil

Pierre HESSLER

Mesdames et Messieurs les actionnaires, ma vitesse de déplacement est effectivement divisée par dix, tandis que ma capacité intellectuelle est divisée par deux. J’espère que cela suffira.

Je souhaite en premier lieu vous proposer le renouvellement du mandat de trois administrateurs. Le premier d’entre eux est Aldo Cardoso. Il n’a pas besoin d’être davantage mis en lumière, puisqu’il préside notre séance. Le deuxième administrateur est Pascal Lebard. Nous connaissons Pascal depuis longtemps. Où es-tu Pascal ? Il est là. Enfin, le dernier administrateur est également un collègue que nous connaissons depuis longtemps. Il s’agit de Jean-Michel Ropert, qui n’a pas pu venir aujourd'hui pour des raisons personnelles. Je vous ai ainsi présenté les trois mandats que nous vous demandons de renouveler pour quatre ans. Ces administrateurs seront par conséquent en place jusqu’à l’issue de l’Assemblée générale qui ratifiera les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2021, dans le cadre de l’assemblée générale de 2022.

Je passe immédiatement au moment tant attendu où nous parlons, non pas d’amour, mais de rémunération. Cette présentation est déjà une tradition dans notre Assemblée générale. En 2018, cependant, votre vote passe du caractère consultatif adopté les années précédentes à un vote de décision, notamment en ce qui concerne le bonus gagné en 2017 par notre Directeur général. Ce bonus ne lui sera versé que si vous approuvez la résolution correspondante. C’est l’une des raisons pour lesquelles il vous regarde avec beaucoup d’affection.

Le sujet de mon exposé est couvert in extenso aux pages 144 à 159 du document de référence. Vous avez pu lire, aux pages 32 à 34 de l’avis de convocation, l’exposé des motifs de chacune des résolutions (résolutions 9 à 13).

Pour rendre ma présentation claire, je l’organiserai simplement par année. Je dirai notamment quelques mots sur le bonus 2016 pour assurer la transition avec les nouvelles règles. Ensuite, je détaillerai la rémunération de 2017, notamment le bonus gagné en 2017, objets de la treizième résolution. Enfin, pour 2018, la politique de rémunération du Directeur général est l’objet de la dixième résolution, avec quelques mots également sur la rémunération du Président du Conseil.

En 2016, en-dehors des postes couverts l’an dernier lors de l’Assemblée générale, vous vous souvenez que Didier Michaud-Daniel percevait une rémunération variable cible de 900 000 euros. Il a perçu, en 2017, 560 175 euros, c'est-à-dire 62 % de cette cible. Ce chiffre résultait des calculs suivants :

* l'atteinte de 96,6 % du résultat opérationnel ajusté, rémunérée à hauteur de 66,2 % ;
* l’atteinte à hauteur de 95,2 % du cashflow opérationnel, rémunérée à hauteur de 51,6 % ;
* les objectifs qualitatifs, dont nous avons estimé qu’ils étaient atteints à hauteur de 60 %.

Permettez-moi deux observations sur l’année 2016. La première d’entre elles concerne le fait que des écarts même minimes avec les objectifs de budget conduisent à des coupes dans le bonus. En outre, le terme variable n’est pas un vain mot, puisque 340 000 euros n’ont pas été versés à Didier par rapport à la cible.

Concernant le tableau 2017, que vous découvrez sur la diapositive projetée sur l’écran, nous ne notons aucun changement par rapport au tableau de 2016. Je souhaite simplement détailler deux lignes, relatives à sa rémunération variable, qui lui sera versée si vous votez la résolution correspondante. Le chiffre que vous pouvez lire sur la deuxième ligne du tableau est de 954 300 euros, soit 106 % de la cible inchangée de 900 000 euros. Ces 106 % sont un contraste réjouissant avec les 62 % de 2016. Il s’agit en effet d’un baromètre de la santé de Bureau Veritas.

Comment ce variable a-t-il été calculé ? Sur la diapositive suivante, les grands morceaux sont les objectifs quantitatifs. Vous remarquez que les technocrates les nomment désormais « quantifiables ». Allez savoir pourquoi. Les objectifs quantitatifs comptent pour 60 % du variable Les objectifs qualitatifs, quant à eux, que les technocrates n’ont pas osé dénommer « qualifiables », comptent pour 40 %.

En l’occurrence, l’objectif de croissance organique, qui était nouveau pour 2017, a été largement dépassé à hauteur de 183 %, même si la rémunération est plafonnée à 150 %. De son côté, le résultat opérationnel ajusté a été atteint. Pour le cashflow, l’objectif a été presque atteint, les 99,5 % d’atteinte réduisant le montant payé à 95 %. Au total, le quantitatif s’inscrit à 72 %, par rapport aux 60 % à la cible. Nous avons en outre estimé les objectifs qualitatifs à 85 %, conduisant au payé qualitatif de 34 %. L’addition de 72 % et de 34 % aboutit aux 106 %, soit 954 000 euros évoqués précédemment.

Sur la ligne Options et actions de performance, les attributions restent inchangées par rapport à 2016. Elles sont soumises à des conditions strictes de deux types. La première d’entre elles est une condition de présence de trois ans. La seconde condition se compose quant à elle elle-même de deux conditions de performance, l’atteinte du profit en 2017 (tel a été le cas) et une marge opérationnelle ajustée de 15,8 % en 2018 et 2019 (nous ne savons pas encore si cela sera le cas). Ces conditions n’ont pas un caractère théorique, mais au contraire des effets qui peuvent se révéler substantiels. Je vous rappelle que l’attribution relative à l’année 2016 avait été amputée des quatre cinquièmes des montants originellement alloués.

Venons-en à 2018. Nous vous demandons d’approuver la politique de rémunération de notre Direction générale, qui est exposée dans le tableau que vous avez sous les yeux. La remarque la plus substantielle que je peux formuler sur cette politique est qu’elle est inchangée. Les fixes, le variable, plafonné à 150 %, le dispositif d’intéressement, les avantages en nature, les indemnités de départ sont identiques. En revanche, nous vous proposons de modifier quelque peu les objectifs pour la part variable, en gardant la répartition 60 % / 40 % entre quantitatif et qualitatif, mais en divisant les quantifiables en trois fois 20 % et en passant, pour le troisième, un nouvel objectif, que nous n’avons jamais utilisé jusqu’à présent. Nous vous proposons en l’occurrence de remplacer l’objectif de cashflow par ce que nous appelons le levier, à savoir le rapport entre la dette nette et le profit. Il s’agit d’inciter le Directeur général, s’il en était besoin, à utiliser l’ensemble des leviers disponibles pour gérer la capacité financière d’investissement du Bureau Veritas.

Vous voyez également dans le tableau que les objectifs qualitatifs pour 2018 ciblent essentiellement le passage de Bureau Veritas dans le monde digital. Il s’agit évidemment du défi n°1 de l’ensemble des entreprises, notamment de Bureau Veritas.

Le Président du Conseil, de son côté, a été rémunéré l’an dernier comme nous vous l’avions montré. La politique de rémunération pour 2018 demeure inchangée. La caractéristique principale de cette politique veut que le Président du Conseil perçoive une rémunération fixe et ne bénéficie d’aucun autre avantage.

J’espère que mon exposé vous a convaincus de voter en faveur des résolutions proposées par le conseil d’administration. Officieusement, je souhaite ajouter que je vois ces deux Messieurs, Didier et Aldo, au travail ; je pense qu’ils méritent leurs « gros sous ».

Merci.

Aldo CARDOSO

Merci, Pierre. Tu pourras ensuite répondre aux questions sans avoir besoin de remonter sur scène.

Je donne à présent la parole au secrétaire de l’assemblée, pour une présentation détaillée des résolutions soumises au vote aujourd'hui. Ces informations figurent dans la brochure d’avis de convocation qui vous a été distribuée lors de l’émargement et dans le rapport du conseil d’administration mis à votre disposition préalablement à l’Assemblée.

## Présentation des résolutions

### Pascal QUINT

#### Directeur Juridique, Risques et Compliance Groupe

Bonjour, Mesdames et Messieurs. Vingt-deux résolutions sont soumises à votre approbation aujourd'hui. Les résolutions 1 à 14 relèvent de l’Assemblée générale ordinaire. Les résolutions 15 à 22 relèvent quant à elles de l’Assemblée générale extraordinaire. Pour en faciliter la présentation, je vous propose de regrouper ces résolutions en trois grandes catégories. La première catégorie concerne les comptes de l’exercice 2017 et les conventions réglementées. La deuxième catégorie porte sur la gouvernance et la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. La troisième catégorie vise les autorisations financières.

##### Assemblée générale ordinaire

###### Comptes de l’exercice 2017 et conventions réglementées

Les deux premières résolutions visent à soumettre à votre approbation les compteurs sociaux et les comptes consolidés de Bureau Veritas au 31 décembre 2017. Les comptes sociaux font apparaître un bénéfice de l’exercice de 287 320 982,55 euros. Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice de l’exercice de 329,8 millions d'euros.

La troisième résolution a pour objet de vous proposer de procéder à l’affectation du résultat de l’exercice 2017 et à la distribution d’un dividende. Le montant du dividende proposé s’élève à 0,56 euro par action. Il vous est proposé de fixer la date de mise en paiement du dividende au 22 mai 2018. La date de détachement du dividende est quant à elle fixée au 18 mai 2018.

La quatrième résolution a pour objet de soumettre à votre approbation le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés. Il rappelle les conventions et engagements précédemment autorisés par l’Assemblée générale et qui se sont poursuivis au cours de l’exercice 2017. Il ne comporte aucune convention nouvelle ou aucun engagement nouveau autorisé au cours de cet exercice et non approuvé par l’Assemblée entrant dans le champ d’application de l’article L225-38 du code de commerce.

###### Gouvernance et rémunération

La cinquième résolution vous propose, sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations, de ratifier la cooptation par le conseil d’administration de Monsieur André-François Poncet en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Frédéric Lemoine, démissionnaire, avec effet au 1er janvier 2018 et ce pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu’à l’issue de l’Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2020.

Les 6ème à 8ème résolutions ont pour objet de vous proposer, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, de renouveler, pour une durée de 4 années, soit jusqu’à l’issue de l’Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2021, les mandats d’administrateurs de Messieurs Aldo Cardoso (6ème résolution), Pascal Lebard (7ème résolution) et Jean-Michel Ropert (8ème résolution).

La 9ème résolution vise à soumettre à l’approbation de l’Assemblée les principes et critères applicables à la détermination, à la répartition et à l’attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables, en raison de l’exercice de son mandat pour 2018, au Président du Conseil d'administration et constituant la politique de rémunération le concernant.

La 10ème résolution consiste à soumettre à l’approbation de l’Assemblée les principes et critères applicables à la détermination, à la répartition et à l’attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables, en raison de l’exercice de son mandat pour 2018, au Directeur Général et constituant la politique de rémunération le concernant.

La 11ème résolution a pour objet de soumettre à l’approbation de l’Assemblée les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Frédéric Lemoine en raison de son mandat de Président du Conseil d’administration exercé jusqu’au 8 mars 2017.

La 12ème résolution a pour objet de soumettre à l’approbation de l’Assemblée les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Aldo Cardoso en raison de son mandat de Président du Conseil d’administration exercé à compter du 8 mars 2017.

La 13ème résolution a pour objet de soumettre à l’approbation de l’Assemblée les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Didier Michaud-Daniel en raison de son mandat de Directeur général.

La 14ème résolution vise à autoriser le conseil d’administration à opérer sur les titres de la société dans la limite de 10 % du nombre d’actions ordinaires composant le capital social de Bureau Veritas, et ce pour une durée de 18 mois à compter de cette Assemblée générale.

##### Assemblée générale extraordinaire

###### Autorisations financières

Les 15ème à 21ème résolutions ont pour objet de vous proposer de conférer diverses délégations et/ou autorisations financières au Conseil d'administration. Ces résolutions peuvent être classées selon trois grandes catégories. La première d’entre elles concerne les augmentations de capital. La deuxième catégorie porte sur le programme de rachat d’actions. La troisième catégorie vise les opérations sur le capital au profit du personnel et/ou des mandataires sociaux. Vous voyez à l’écran le détail des augmentations de capital et les principaux plafonds prévus.

La 15ème résolution vise à consentir au Conseil d’administration les délégations nécessaires afin de réaliser des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public ou de placement privé.

La 16ème résolutionvise à consentir au Conseil d’administration les délégations nécessaires afin de réaliser des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public ou de placement privé.

La 17ème résolution vise à autoriser le Conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, à fixer le prix d'émission, selon des modalités fixées par l’Assemblée générale, dans la limite de 10 % du capital social par an.

La 18ème résolution vise à autoriser le Conseil d'administration à augmenter, en cas de demandes excédentaires, la taille des émissions initiales réalisées avec droit préférentiel de souscription ou avec suppression du droit préférentiel de souscription en les rouvrant.

Je précise que l’ensemble de ces délégations et autorisations sont pour une durée de 26 mois. Il est proposé de décider que celles-ci seront suspendues en période d’offre publique.

Les opérations sur le capital au profit du personnel et/ou des mandataires sociaux font l’objet en premier lieu de la 19ème résolution, qui autorise le Conseil à attribuer des options de souscription et d'achat d'actions au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux du Groupe. La 20ème résolution, de son côté, propose d’autoriser le Conseil à attribuer des actions gratuites au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux du Groupe. Enfin, la 21ème résolution concerne l’augmentation de capital réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Enfin, classiquement, la 22èmerésolution est la résolution usuelle permettant l’accomplissement des formalités de publicité et autres formalités légales.

Aldo CARDOSO

Merci Pascal. Je vous propose à présent de passer à la troisième partie de l’Assemblée générale. Je demande ainsi aux commissaires aux comptes de nous présenter leurs rapports. J’appelle Christine Bouvry.

## Présentation du rapport des commissaires aux comptes

### Christine BOUVRY

#### Commissaire aux comptes

Merci Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les actionnaires, bonjour. Au nom du collège des commissaires aux comptes, à savoir les cabinets Ernst & Young et PricewaterhouseCoopers, j’ai le plaisir de vous rendre compte de l’exécution de notre mission au titre de l’exercice 2017.

Nous avons émis différents rapports afin de vous permettre d’exercer votre jugement au cours du vote des résolutions. Nos rapports au titre de l’Assemblée ordinaire concernent les comptes, ainsi que les conventions et engagements réglementés. Les rapports au titre de l’Assemblée extraordinaire sont requis dans l’éventualité d’émission d’actions ou d’instrument de capitaux.

Je vous propose de vous en présenter les points essentiels, ainsi que nos conclusions.

Au titre de l’Assemblée générale ordinaire, nous avons émis des rapports portant sur la vérification des comptes sociaux de Bureau Veritas, ainsi que sur les comptes consolidés du Groupe. Ces rapports figurent respectivement en page 279 à 281 et 252 à 257 du document de référence.

Comme vous le savez, nos travaux visent à vous apporter l’assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalie significative, que les principes comptables sont appropriés, et enfin que les estimations des risques réalisées par la Direction sont raisonnables. Notre approche est adaptée à l’organisation et aux activités du Groupe. Nos travaux ont porté sur les comptes et sur les processus de contrôle interne en vigueur au sein de votre Groupe. L’ensemble de nos diligences et de nos conclusions détaillées ont fait l’objet d’un échange régulier avec la Direction du Groupe, ainsi qu’avec votre comité d’audit.

En 2017, suite à la mise en œuvre de la réforme européenne de l’audit, la forme de nos rapports a été modifiée afin que nous puissions justifier nos appréciations de manière plus précise, notamment en portant à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs au risque d’anomalie significative. S’agissant de Bureau Veritas, les points clés de l’audit ont porté sur l’évaluation des titres de participation et des créances rattachées à ces titres en ce qui concerne les comptes sociaux. Ils ont porté sur l’évaluation des encours de production, sur l’évaluation des écarts d’acquisition et des relations clients, et sur les estimations relatives aux provisions pour risques et charges à propos des comptes consolidés. Vous trouverez dans nos rapports, sur les comptes sociaux et consolidés, la description détaillée de ces points clés, ainsi que la nature des diligences mises en œuvre sur chacun d’entre eux. Par ailleurs, nous nous sommes attachés à vérifier les informations fournies dans le rapport de gestion du conseil d’administration.

En conclusion, concernant les comptes, considérant que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, nous avons émis une certification sans réserve ou observation sur les comptes consolidés du Groupe et sans réserve sur les comptes sociaux de Bureau Veritas SA.

Toujours dans le cadre de la partie ordinaire de votre Assemblée générale, nous avons émis un rapport qui porte sur les conventions et engagements réglementés. Il figure en pages 302 et 303 du document de référence. Notre rapport appelle la poursuite de la convention déjà approuvée par l’Assemblée générale du 16 mai 2017 relative à l’indemnité spéciale de rupture de votre Directeur général, convention qui n’a pas donné lieu à exécution au cours de l’exercice écoulé.

Enfin, comme l’a mentionné Monsieur Quint, il ne nous a été donné avis d’aucune convention ou de nouvel engagement autorisé au cours de l’exercice écoulé par votre conseil d’administration.

S’agissant des résolutions concernant le capital social de votre société et proposées au titre de la partie extraordinaire de l’Assemblée générale, nous avons émis quatre rapports. Le premier rapport porte sur l’émission d’actions et de diverses valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Il s’agit des résolutions 15 à 18. Le deuxième rapport porte sur l’émission d’options de souscription d’actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription. La résolution concernée est la résolution 19. Le troisième rapport porte sur l’autorisation d’attribution d’actions gratuites existantes ou à émettre. Il concerne la 20èmerésolution. Enfin, le dernier rapport porte sur le projet de délégation de compétences à votre conseil d’administration pour décider d’une émission d’actions ou de valeurs mobilières réservées aux adhérents à un plan d’épargne entreprise. Il s’agit de la 21ème résolution.

En conclusion, aucun de ces quatre rapports ne comprend une quelconque observation de notre part, étant précisé que les opérations sur lesquelles ils portent s’inscrivent dans les conditions prévues par la loi et que l’ensemble des informations requises pour vous permettre d’apprécier la suppression de votre droit préférentiel de souscription ont été portées à votre attention.

Je vous remercie de votre attention.

Aldo CARDOSO

Merci, Madame. Je vous propose à présent de passer à la séance de questions réponses.

## Questions/réponses

De la salle

Bonjour. Je m’adresse en premier lieu à Didier Michaud-Daniel. Comme vous le voyez, je me déplace en fauteuil électrique. Il n’est pas facile d’assister à une assemblée. J’essaie en général de contacter au préalable les entreprises en utilisant le numéro de téléphone destiné aux actionnaires. Le Bureau Veritas brille par absence de numéro de téléphone. Faute de numéro de téléphone, j’ai contacté le standard de Bureau Veritas. La personne s’est engagée à me rappeler. Après une semaine, sans nouvelle, j’ai rappelé. Le nom d’une personne à contacter m’a été demandé. J’ai demandé la secrétaire du Directeur général. Il m’a été affirmé que le standard avait interdiction de transmettre les appels vers la secrétaire du Directeur général. Je vous signale ce vice de fonctionnement. J’espère que vous apporterez l’amélioration nécessaire.

Didier MICHAUD-DANIEL

Je vous remercie d’avoir relevé ce point. Je m’excuse auprès de vous. Cette situation n’est en effet pas acceptable. Je suis joignable. J’ignore par conséquent qui a pu vous apporter cette réponse.

Je suis extrêmement attentionné sur le sujet. La première question que j’ai posée, avant de choisir la salle qui nous accueille aujourd'hui, a été de savoir si elle était accessible à des gens comme vous. La réponse a été affirmative. Malgré tout, j’ai souhaité vérifier par moi-même dans quelle mesure cette salle était accessible. Je savais en effet qu’il y avait des escaliers. Il m’a été indiqué qu’une plateforme permettait aux personnes handicapées d’accéder à la salle. J’ai alors donné mon accord. Sachez par conséquent que je suis absolument obsédé par l’inclusion, au sens de la diversité et du handicap. Je suis ainsi flatté que vous ayez finalement pu accéder à la salle et que vous soyez présent parmi nous aujourd'hui.

De la salle

J’ai su en téléphonant à l’Automobile Club de France que la salle était accessible.

Didier MICHAUD-DANIEL

Je suis désolé de cette situation. Je m’en excuse de nouveau auprès de vous.

De la salle

Vous pourrez améliorer la situation à l’avenir.

Didier MICHAUD-DANIEL

Absolument. Je prends votre remarque avec considération.

Pascal QUINT

Je tiens à préciser, pour ma part, qu’il existe un numéro vert. Nous vous le communiquerons. Après chaque communiqué de la société Bureau Veritas, nous indiquons les numéros qui permettent de contacter la société. Il existe par conséquent des numéros où les personnes sont joignables.

Didier MICHAUD-DANIEL

Cela étant, nous vérifierons le process. Votre remarque est prise en considération.

De la salle

J’ai à présent une question à poser à Nicolas Tissot. Nous avons constaté, cette année, des variations importantes concernant les cours de change, avec un impact sur les comptes annuels. Vous essayez de les faire ressortir, de manière mieux adaptée que beaucoup d’autres entreprises qui les cachent dans des rubriques annexes. Je souhaite pour autant savoir si vous avez mis en place des mesures de couverture sur les devises où elles seraient possibles. Quel peut être leur coût et leur impact pour l’année 2017 et à l’avenir ?

Nicolas TISSOT

Je commencerai par vous remercier de vos commentaires positifs sur la façon dont nous essayons de rendre compte de manière transparente de la réalité de notre performance économique, dont nous considérons en effet qu’elle n’est pas indépendante d’évolutions de change qui ne sont pas sous le contrôle du management. Nous distinguons ainsi les éléments que nous ne contrôlons pas (notamment les effets de change) et les éléments que nous contrôlons (la croissance à taux de change constants de nos grands agrégats). Cette année, au regard des évolutions que vous venez d’indiquer, nous avons pris soin de décliner cette approche sur l’ensemble de nos indicateurs. Tel n’était pas le cas auparavant. Je vous remercie par conséquent de ce commentaire.

S’agissant de notre politique de gestion de change, nous avons le souci d’équilibrer notre bilan. Notre protection contre le risque de change passe essentiellement par l’équilibre de nos sources de financement dans les différentes monnaies, notamment du fait de notre importante exposition au dollar et aux monnaies connectées au dollar par la gestion d’une dette libellée dans les différentes monnaies dont nous sommes dépendants. Il s’agit de l’axe essentiel de notre politique de couverture de change, sachant que, par ailleurs, nous ne pratiquons pas la couverture de change transactionnelle. En effet, dans la plupart des géographies, nos coûts et nos revenus sont relativement équilibrés par grande monnaie. Vous avez pu constater que nous sommes présents dans plus de 140 pays et exposés à la gestion d’un très grand nombre de monnaies.

Je vous remercie de votre question.

De la salle

Bonjour. Nous nous étions habitués à ce que le Président du Directoire de Wendel soit également Président du Conseil de Bureau Veritas. Pour quelle raison tel n’est plus le cas, tandis que Bureau Veritas reste la filiale la plus importante consolidée dans les comptes de Wendel ?

André FRANÇOIS-PONCET

Le conseil d’administration est présidé par une personne qui accomplit efficacement le travail requis. Je considère qu’il s’agit d’un travail en soi. J’assume, pour ma part, un autre travail, celui de Président du Directoire de Wendel. Pour me consacrer à mon rôle principal et pour que les intérêts de Bureau Veritas soient défendus efficacement, je pense qu’il s’agit de la structure la mieux adaptée.

De la salle

Bonjour. Je souhaite vous interroger sur l’offshore. Comment voyez-vous le redémarrage à court terme de l’offshore ? Sur le marché Pétrole et gaz, quelles sont vos perspectives pour 2018 et 2019 ?

Didier MICHAUD-DANIEL

Cette question est essentielle. Notre présence dans le domaine des activités Pétrole et gaz est importante. Dans le domaine de l’offshore, nous sentons des frémissements. Aujourd'hui, cependant, le marché n’a pas redémarré au rythme qu’il affichait par le passé. Même si des annonces ont porté sur des investissements extrêmement élevés, notamment par de grandes compagnies pétrolières comme Chevron, qui a lancé 50 milliards d’investissement dans le domaine du CAPEX, ces investissements ne se sont pas encore concrétisés. Certes, quelques projets redémarrent. L’excellente nouvelle est que nous nous sommes stabilisés à un point bas en 2018 sur l’activité CAPEX Pétrole et gaz. Nous pouvons imaginer à présent que l’activité redémarrera, puisque les réserves s’épuisent. Bureau Veritas n’a cependant pas encore enregistré de conséquences positives de cette situation à ce jour, sachant qu’entre le moment où un projet est lancé et le moment où nous commençons à travailler et à encaisser les revenus, entre 9 et 12 mois peuvent s’écouler. Dès lors que nous aurons des projets d’une taille significative, nous pourrons de nouveau commencer à les annoncer au marché. Pour 2018, quoi qu’il en soit, il n’est pas prévu d’impact favorable significatif lié aux CAPEX dans le domaine du pétrole et du gaz. En 2019 et 2020, nous devrions en revanche probablement commencer à avoir davantage de CAPEX dans le domaine.

De la salle

Je pense que, dans cette salle, nous sommes tous intéressés par la défense de l’emploi en France. Or vous n’avez absolument pas abordé la question de la situation de Bureau Veritas en France. Pouvez-vous nous indiquer si votre poids s’y maintient ? Comment se déroulent vos activités ? Quelle est la situation des salariés ?

Didier MICHAUD-DANIEL

En France, nous avons embauché un nombre extrêmement élevé d’inspecteurs au cours des deux années écoulées. L’activité Inspection et services s’est en effet accélérée. L’activité Bâtiments est également en reprise. Nous avons donc réalisé une embauche importante d’employés « productifs ». Nous pouvons l’imaginer entre 200 et 300 personnes. Certes, du fait de la transformation digitale, nous examinons actuellement les possibilités qui s’offrent à nous en termes d’organisation. Il n’en demeure pas moins que le nombre d’embauches d’inspecteurs au cours des deux années écoulées, notamment cette année, a été significatif.

De la salle

Quel est le chiffre d’affaires correspondant ?

Didier MICHAUD-DANIEL

Le chiffre d’affaires de la France est le deuxième revenu au niveau mondial. Je ne communique pas le chiffre d’affaires pour des raisons évidentes vis-à-vis de la compétition. Je peux vous indiquer en revanche qu’il s’agit du deuxième revenu au niveau mondial, après la Chine. La Chine est devenue le premier revenu au niveau mondial. Vous pouvez donc imaginer une taille significative.

De la salle

J’ai une précision à apporter concernant la formation du personnel. Mon fils a été en alternance au Bureau Veritas. Le Bureau Veritas l’employait pour des missions à mi-temps. L’autre partie de son temps, il était présent dans un organisme de formation. Manifestement, le Bureau Veritas avait inculqué son état d’esprit à l’organisme de formation, de manière à avoir des collaborateurs formés pour ses missions. Ce cas remonte à quelques années. Je pense que cette situation est aujourd'hui davantage encore d’actualité. Vous répondiez déjà à cet objectif. Je pense que la situation se poursuit.

Didier MICHAUD-DANIEL

Elle se poursuit. Sachez que, pour moi, les contrats d’alternance sont extrêmement importants. La DRH française le sait. J’y vois un excellent moyen d’incorporer des jeunes et de les aider à poursuivre leurs études. Notre fierté est qu’ensuite, les jeunes entrent chez Bureau Veritas. Je souhaite par conséquent poursuivre dans cette direction.

De la salle

Je n’ai pas compris un point de forme. Dans les dernières résolutions, il est proposé de donner délégation de compétences au conseil d’administration sur un certain nombre de points, avec comme durée 26 mois et une date d’échéance fixée au 14 juillet 2020. Quelle est la date de départ des 26 mois ? S’agit-il de ce jour ou d’un autre jour ? Je comptabilise en effet seulement 22 mois.

Pascal QUINT

La loi prévoit 26 mois.

De la salle

Pourquoi limitez-vous dès lors la période au 14 juillet 2020 ?

Pascal QUINT

Je peine à réaliser le calcul mental. Au total, il y a cependant effectivement 26 mois.

Aldo CARDOSO

Vous nous avez fait une frayeur, Monsieur.

Avez-vous d’autres questions ?

De la salle

Enregistrez-vous davantage de recrutements que de départs ?

Didier MICHAUD-DANIEL

Nous employons au niveau mondial aujourd'hui 75 000 personnes, contre 73 300 personnes à la fin de l’année dernière. Le delta est donc positif, du fait d’embauches et d’acquisitions, qui nous ont amené de nouveaux employés.

De la salle

Les contrats dans le monde sont-ils payés en euros ou en dollars ? L’effet des taux de change peut être important.

Nicolas TISSOT

Il nous arrive, dans certaines activités dont la pratique est de libeller les facturations en dollars, d’être actifs sur le marché international. Une facturation en dollars est possible, notamment dans les métiers du pétrole et du gaz.

De la salle

Les activités du pétrole sont toujours libellées en dollars.

Nicolas TISSOT

Tout à fait. Beaucoup des activités dans ce secteur sont libellées en dollars. Il s’agit en général d’un avantage.

De la salle

Il peut exister un décalage par rapport à l’euro. En revanche, le dollar est une garantie.

Nicolas TISSOT

Le dollar est plutôt favorable, puisque nous facturons dans une monnaie forte, plutôt que dans une monnaie faible locale.

De la salle

Bonjour. En tant que représentant des salariés actionnaires, je souhaite savoir si, comme en 2007, vous comptez redonner la possibilité aux salariés, au travers du fonds commun de placement, d’acheter des actions Bureau Veritas.

Didier MICHAUD-DANIEL

Vous pouvez acheter autant d’actions Bureau Veritas sur le marché que vous le souhaitez.

De la salle

Ce n’est pas ma question.

Didier MICHAUD-DANIEL

J’ai compris que ce n’était pas votre question. C’est ma réponse. Si vous voulez acheter des actions, vous en trouvez sur le marché.

Aldo CARDOSO

Je vous propose à présent de procéder aux votes.

## Vote des résolutions

Aldo CARDOSO

Le nombre d’actions présentes ou représentées ou ayant exprimé un vote par correspondance représente 370 020 322 actions. 96 actionnaires sont présents dans la salle. L’Assemblée réunit 85,05 % du capital.

Pascal QUINT

Je vous rappelle que, pour être valablement adoptées, les résolutions à titre ordinaire doivent recueillir la majorité des voix, tandis que les résolutions à titre extraordinaire doivent recueillir la majorité des deux tiers des voix.

Je vous rappelle également, que, conformément aux statuts de la société, seuls les usufruitiers sont habilités à participer au vote des résolutions relevant de la compétence de l’Assemblée générale ordinaire. Les nues-propriétaires sont, pour leur part, habilités à participer au vote des résolutions relevant de l’Assemblée générale extraordinaire.

Comme les années précédentes, nous vous proposons un système de vote électronique, avec un boîtier personnalisé qui vous a été remis en début de séance. Les modalités de fonctionnement vous sont présentées dans un film.

*Un film décrivant le mode d’emploi du vote électronique est diffusé en séance.*

Pascal QUINT

Pour votre information, la durée du vote de chaque résolution est d’environ quinze secondes.

##### Assemblée générale ordinaire

###### Première résolution : Approbation des comptes sociaux de l’exercice clos le 31 décembre 2017

*La résolution est adoptée.*

###### Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2017

*La résolution est adoptée.*

###### Troisième résolution : Affectation du résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2017 ; fixation du dividende

*La résolution est adoptée.*

###### Quatrième résolution : Rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux conventions et engagements visés à l’article L. 225-38 du Code de commerce

*La résolution est adoptée.*

###### Cinquième résolution : Ratification de la cooptation de Monsieur André François-Poncet en qualité d’administrateur

*La résolution est adoptée.*

###### Cinquième résolution : Renouvellement du mandat de Monsieur Aldo Cardoso en qualité d’administrateur

*La résolution est adoptée.*

###### Septième résolution : Renouvellement du mandat de Monsieur Pascal Lebard en qualité d’administrateur

*La résolution est adoptée.*

###### Huitième résolution : Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Michel Ropert en qualité d’administrateur

*La résolution est adoptée.*

###### Neuvième résolution : Approbation des éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d’administration

*La résolution est adoptée.*

###### Dixième résolution : Approbation des éléments de la politique de rémunération du Directeur Général

*La résolution est adoptée.*

###### Onzième résolution : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l’exercice 2017 à Monsieur Frédéric Lemoine, Président du Conseil d’administration jusqu’au 8 mars 2017

*La résolution est adoptée.*

###### Douzième résolution : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l’exercice 2017 à Monsieur Aldo Cardoso, Président du Conseil d’administration à compter du 8 mars 2017

*La résolution est adoptée.*

###### Treizième résolution : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l’exercice 2017 à Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général

*La résolution est adoptée.*

###### Quatorzième résolution : Autorisation consentie au Conseil d’administration à l’effet d’opérer sur les actions ordinaires de la Société

*La résolution est adoptée.*

##### Assemblée générale extraordinaire

###### Quinzième résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil d’administration à l’effet d’émettre par offre au public des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l’attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

*La résolution est adoptée.*

###### Seizième résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil d’administration à l’effet d’émettre, par placement privé visé à l’article L. 411-2, II du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l’attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

*La résolution est adoptée.*

###### Dix-septième résolution : Autorisation consentie au Conseil d’administration, en cas d’émission d’actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour fixer le prix d’émission selon des modalités fixées par l’Assemblée générale dans la limite de 10 % du capital social par an

*La résolution est adoptée.*

###### Dix-huitième résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil d’administration à l’effet d’augmenter, en cas de demandes excédentaires, le nombre de titres à émettre en cas d’augmentation de capital avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

*La résolution est adoptée.*

###### Dix-neuvième résolution : Autorisation donnée au Conseil d’administration à l’effet de consentir des options de souscription d’actions, emportant renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, ou d’achat d’actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe

*La résolution est adoptée.*

###### Vingtième résolution : Autorisation consentie au Conseil d’administration à l’effet d’attribuer gratuitement des actions ordinaires, existantes ou nouvelles de la Société au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe, avec renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

*La résolution est adoptée.*

###### Vingt-et-unième résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil d’administration à l’effet d’émettre au profit des adhérents à un plan d’épargne entreprise des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

*La résolution est adoptée.*

###### Vingt-deuxième résolution : Pouvoirs pour l’accomplissement des formalités

*La résolution est adoptée.*

Aldo CARDOSO

Je déclare la séance levée.